

Gérard PIEL

Vice-Président du Conseil Régional,
délégué aux transports et aux communications

Conseiller municipal d'Antibes
Antenne régionale des Alpes-Maritimes
B.P.51449
06008 NICE Cedex 1
☎ : 04/93/72/44/06
Fax : 04/93/72/44/11

Nice, le 17 mars 2010

Madame Marguerite BLAZY

Vice-présidente de la C.A.S.A.
Les Genêts
449 route des Crêtes
BP 43
06901 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

Objet : Demande logement Mme C.
Nref : GP/NC/FF 010-845

Madame la Vice-présidente,

J'ai été alerté sur la situation de madame C..... et de ses trois enfants âgés de neuf, sept et trois ans. Cette famille a été « jetée à la rue » par un propriétaire et un huissier sans concours de la force publique. Aujourd'hui, ils sont hébergés chez des amis mais cela ne peut être que très temporaire.

Hier, madame C.... est allée solliciter le Service logement de la CASA qui lui a indiqué « *si vous voulez être logée avec vos enfants, le mieux c'est que vous partiez à Nice* » ! L'assistante sociale lui avait dit de « *se débrouiller, une cave avec fenêtre ferait l'affaire* » !

Madame C..... payait son loyer et elle n'avait aucune dette locative, son propriétaire a récupéré le logement pour convenance personnelle.

Elle a effectué sa première demande de logement social en 2005, il y a donc cinq ans, enregistrée sous le numéro : 006-0405..... Depuis, elle n'a eu aucune proposition alors que ses revenus (1500 € mensuels) ne lui permettent pas de se loger dans le privé.

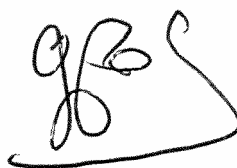
Aujourd'hui, la famille est éclatée puisque deux enfants sont d'un côté et le plus jeune avec la maman. Ces enfants sont scolarisés sur Antibes, sans problème particulier.

Madame C..... doit être relogée à Antibes y compris dans un des logements de la Villa Rosa prévu à cet effet et actuellement disponible.

Vous comprendrez que l'on ne peut laisser ces quatre personnes à la rue, que le comportement du propriétaire et de l'huissier n'étant par réglementaire, je vous demande d'intervenir immédiatement pour loger cette famille. Je constate que la plateforme sociale a, une nouvelle fois, été inopérante.

Vous remerciant par avance de votre réponse que j'espère favorable,

Je vous prie de croire, Madame la Vice-présidente, en l'assurance de mes sentiments respectueux.



Gérard PIEL

Copie à Jean Leonetti, député – maire – président de la CASA
Claude Serra, sous préfet
Benoît Apparü, secrétaire d'état en charge du logement